



n° 2026 024

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1<sup>er</sup> Juin 2026 – n° 3

Par suite d'une convocation en date du 26 Mai 2026, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de FOUQUEREUIL se sont réunis, en séance ordinaire, le Lundi 1<sup>er</sup> Juin 2026 à 19h00, Salle des Mariages en Mairie, sous la présidence de Mr Fabrice PEREIRA, Maire.

Etaient présents : Mr Fabrice PEREIRA, Mme Séverine VERPRAET, Mr Guy BILLET, Mme Isabelle LEFEBVRE-HEROT, Mr CLARYSSE Francis, Mme Anne-Sylvie FLAMENT, Mr Jean-Paul LIAGRE, Mme Micheline NAUDIN-CARON, Mr Gérard GUILBERT, Mme KREPULEC Patricia, Mme Dany BILLET, Mr Christophe GODET, Mme MALINGUE Caroline, Mr Chamrong CHEAM, Mr Michael DELEYE, Mr Erwyn CARON, Mme Gladys TIRACHE, Mme Laetitia BRASME et Mr Alexandre BOULINGUIEZ

Absents excusés ayant donné procuration : -----

Absents excusés : -----

Absents : -----

En application de l'article L2127-17 du CGCT, Monsieur le Maire constate que la majorité des membres en exercice est présente et que l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est donc ouverte,

Le compte rendu de la précédente séance du conseil municipal a été approuvé

Il a ensuite été procédé, conformément à l'article L 2121-15, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du conseil municipal.

Mr Michael DELEYE a ainsi été élu secrétaire de séance.

### **Objet : tarifs accueils de loisirs**

Membres en exercice : 19    Présents : 19    Exprimés 19

Vote :    Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'organisation des accueils de loisirs a été confiée au SIVOM de la communauté du Béthunois et que les tarifs sont définis par l'assemblée délibérante, la dernière revalorisation ayant été faite par délibération n°2025021 le 23 juin 2025.

Pour se conformer à la politique tarifaire de la Caisse d'Allocations Familiales, les tarifs avaient été revus afin de respecter notamment le principe de modulation tarifaire, condition expresse pour le versement des prestations de services.

Monsieur le Maire propose aujourd'hui :

- de revoir les tarifs de l'ensemble des Accueils de loisirs pour les extérieurs à la commune,
- D'octroyer l'attribution du tarif « fouquereuillois » aux enfants extérieurs à la commune mais fréquentant le groupe scolaire « sous le marronnier » ou ayant des grands parents domiciliés sur la commune.

Extérieurs à la commune			
Type séjour	QF inférieur ou égal à 750	QF compris entre 751 et 1500	QF supérieur ou égal à 1 501
Petites et Grandes Vacances (journée)	40 €	41 €	42 €
Colonies (séjour)	700 €	710 €	720 €
RAID Ados (journée)	40 €	41 €	42 €
Mercredi (Journée)	30 €	31 €	32 €
½ journée avec repas	22 €	23 €	24 €
½ journée sans repas	17 €	18 €	19 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité des présents :

- De fixer les tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2026 :

Extérieurs à la commune			
Type séjour	QF inférieur ou égal à 750	QF compris entre 751 et 1500	QF supérieur ou égal à 1 501
Petites et Grandes Vacances (journée)	40 €	41 €	42 €
Colonies (séjour)	700 €	710 €	720 €
RAID Ados (journée)	40 €	41 €	42 €
Mercredi (Journée)	30 €	31 €	32 €
½ journée avec repas	22 €	23 €	24 €
½ journée sans repas	17 €	18 €	19 €

- D'octroyer le tarif « fouquereuillois » aux familles dont les enfants fréquentent le groupe scolaire « sous le marronnier » ou dont les grands-parents sont domiciliés sur la commune.



Fait à FOUQUEREUIL les jour, mois et an que dessus  
Le Maire,



Fabrice PEREIRA